



Direction des Ecoles de Flanthey, Lens
Martelles-Corin, Montana-Village, Randogne

Aux Parents d'élèves
des Ecoles des Villages

Chermignon, le 14 mars 2020

Fermeture des Ecoles des Villages

Chers Parents,

Nous vous prions de lire attentivement les informations ci-dessous suite aux décisions prises par le Conseil Fédéral et le Conseil d'Etat :

Informations générales

- En raison de la propagation de plus en plus préoccupante du virus COVID-19, le Conseil Fédéral a renforcé les mesures qui limitent les contacts et a adapté le dispositif de prise en charge sanitaire.
Le Conseil d'Etat du canton du Valais a décidé **de fermer l'ensemble des crèches, UAPE, des réseaux de parents d'accueil à la journée, des écoles publiques obligatoires, du secondaire II général et professionnel, des écoles privées et Hautes Ecoles sur le territoire valaisan dès le**
16 mars jusqu'au 30 avril 2020.
- Durant cette période :
 - Les enfants sont sensés demeurer à la maison. **Les activités scolaires leur seront transmises par leur titulaire via les canaux de communication mis en place** → voir plus bas dans la partie « Prochaines informations et moyens de communication ».
 - Les enfants doivent éviter de se rassembler dans des endroits clos et de se rendre dans les endroits publics fréquentés. Les activités de loisirs en groupe sont à éviter impérativement.
- Les gestes de protection, rappelés en fin de ce message, sont à respecter.



Direction des Ecoles de Flanthey, Lens
Martelles-Corin, Montana-Village, Randogne

Responsabilité, solidarité, citoyenneté

- Nous sommes toutes et tous conscients que ces mesures sont extraordinaires et drastiques. Il s'agit d'une situation inédite qui nécessite ce genre de décisions et qui demande assurément des concessions importantes à chacun d'entre nous. Il est cependant impératif de suivre ces recommandations.
- Ce principe de précaution engage fortement notre responsabilité individuelle et ce pour le bien collectif. Nous sommes toutes et tous acteurs de la pandémie, certes de manière bien involontaire, mais aujourd'hui chacun peut devenir acteur de la solution et ce de manière volontaire.
- Notre quotidien va changer et seuls nous ne pourrions pas y arriver. Nous devons donc faire preuve de solidarité, d'entraide et adopter un comportement citoyen.

Service de garde minimum et transports

- **Vos enfants doivent rester à la maison.**
- **Principe de solidarité > En ce qui concerne d'autres solutions de garde, nous vous préconisons de vous organiser entre vous au mieux pour une garde à domicile → pas plus de 5 enfants en comptant les vôtres.**
- Toutefois, un service minimum sera mis en place pour les **cas de rigueur**, le but étant évidemment de rassembler le moins de personnes au sein d'un même endroit. La priorité sera donc accordée :
 - Aux élèves dont les parents travaillent dans le domaine de la santé ou dans celui de la sécurité publique et pour lesquels aucune solution de garde à domicile n'est possible.
- Les personnes correspondant au critère ci-dessus peuvent donc s'adresser à la direction d'école dès réception de ce message, soit :
 - Par mail : direv@cransmontana.ch → dès samedi 14 mars 2020.
 - Par téléphone : **027 484 69 21** ou **027 484 69 28** → **dès samedi 14 mars de 15h00 à 18h00 ainsi que dimanche 15 mars de 9h00 à 12h00.**
- Veuillez également prendre note que **les transports scolaires ne seront plus assurés** dès le 16 mars 2020, selon les recommandations de nos autorités.



Direction des Ecoles de Flanthey, Lens
Martelles-Corin, Montana-Village, Randogne

Prochaines informations et moyens de communication

- Chaque semaine, les informations seront actualisées.
- Les moyens pour communiquer ces informations seront les suivants :
 - Via le site Internet des Ecoles des Villages : <https://www.ecolesdesvillages.ch/>
 - Via les adresses mail que vous avez fournies aux titulaires.
- Dès le début de la semaine prochaine, vous serez informés quant à l'enseignement à distance et ce notamment au niveau :
 - Du programme d'enseignement minimal que vos enfants devront réaliser à domicile.
 - De la manière d'opérer → pour réception des travaux scolaires à réaliser par vos enfants et pour leur restitution aux titulaires.
 - Des moments durant la semaine durant lesquels vous pourrez récupérer le matériel scolaire que votre enfant n'aurait pas pu prendre chez lui.
- D'autre part, une permanence téléphonique sera organisée, chaque semaine, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 → **027 484 69 21 ou 027 484 69 28.**

Rappel : gestes à respecter

- Lavez-vous les mains régulièrement à l'eau et au savon ou avec un désinfectant pour les mains.
- Toussez et éternuez dans un mouchoir en papier. Après usage, jetez-le dans une poubelle et lavez-vous soigneusement les mains. En l'absence de mouchoir en papier, tousez et éternuez dans le creux du coude.
- En cas d'apparition de symptômes (difficultés respiratoires, toux et fièvre), restez chez vous (auto-isolement). N'allez plus dans les espaces publics. Contactez votre médecin ou une institution de santé, si votre état de santé le nécessite.
- Evitez de mettre en danger les personnes qui sont à risque accru.
- Evitez les contacts proches, même dans les transports publics.

Tout en vous remerciant par avance de tenir compte de tout ce qui précède et en étant persuadé, qu'avec un esprit citoyen optimal, nous réussirons à sortir de cette situation plus que délicate, veuillez recevoir, Chers Parents mes meilleures salutations.

Frédéric Clivaz, Directeur